RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ENSASE st-etienne.archi.fr

FRANCE RELANCE

Communiqué de presse

Saint-Etienne, le 8 avril 2021

Plan de relance, rénovation énergétique de l'ENSASE : 30 mars 2021, l'équipe de maîtrise d'œuvre a été sélectionnée.

L'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, retenue parmi 44 candidatures au ministère de la Culture pour la rénovation énergétique des bâtiments, c'est-à-dire à l'ENSASE, le renforcement de l'isolation thermique du bâtiment et la perspective de production d'électricité, dans le cadre du Plan de relance déployé par le Gouvernement, a lancé en mars dernier une consultation publique pour la Maîtrise d'Œuvre des travaux de rénovation.

Le 2e jury de la consultation restreinte de maîtrise d'œuvre publique s'est tenu le 30 mars dernier pour désigner l'équipe lauréate. Il a réuni les représentants de l'ENSASE, son directeur, son secrétaire général et son responsable bâtiment et moyens généraux, le maître d'ouvrage délégué, ainsi que la représentante de la Direction des affaires culturelles de la DRAC, cheffe du service de l'architecture.

L'équipe lauréate missionnée pour la maîtrise d'œuvre est composée de :

Noël Brunet, architecte mandataire et Antoine Bernadal, architecte
Denis Bayle, économiste, GBA and Co
Pierre-Luc Villemagne, bureau d'études techniques thermique et fluides, GBA Energies
Laetitia Fontaine, Gabin Wurtz et Patrick Ribet, bureau d'études techniques matériaux bio-sourcés, Amaco atelier matières à construire,
Yann Castrichini, bureau d'études techniques structures, Safetech ingénierie

Le projet sera co-conçu par les architectes Noël Brunet et Antoine Bernadal avec l'ensemble des autres membres de l'équipe de maîtrise d'oeuvre pour une parfaite adéquation technique et financière mais aussi le respect des objectifs définis par l'ENSASE, qu'ils soient architecturaux ou de performance énergétique (réaliser 40 % d'économies d'énergie à l'horizon 2040 par rapport à 2010 en application du décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire), de confort et d'amélioration des conditions de vie des usagers de l'école, dans un axe de biodiversité.

Le rôle de l'architecte mandataire

Noël Brunet, architecte mandataire, a déjà réalisé plusieurs opérations de rénovation énergétique de bâtiments. Il aura la responsabilité administrative et technique de la mission de maîtrise d'oeuvre, il représente ainsi l'ensemble des membres du groupement de maîtrise d'œuvre vis-à-vis du maître d'ouvrage (ENSASE).

Son rôle est central, véritable tour de contrôle, il permet de faciliter dans toutes phases du projet, les relations et les interfaces de la maîtrise d'œuvre avec l'ENSASE et son maître d'ouvrage délégué, mais aussi les divers intervenants et notamment les entreprises.
Il assure le contrôle qualité interne de l'équipe de maîtrise d'œuvre.
Il aura donc la responsabilité de :
• la conduite générale de l'étude,
• le respect des délais,
• le respect des procédures d'assurance de la qualité,
• l'application des prescriptions du cahier des charges de la consultation,
• la coordination des différents intervenants (experts, ingénieurs et techniciens), en fonction des prestations à réaliser,
• le suivi des prestations et la qualité des relations avec le maître d'ouvrage et le représentant de la maîtrise d'ouvrage déléguée
• la gestion des interfaces et les comptes-rendus de décision,
• la gestion du BIM.

La prochaine étape : la phase diagnostic

Une réunion sur site, premier Comité de pilotage de l'opération, s'est tenue dès le vendredi 2 avril, en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre et de l'équipe de la maîtrise d'ouvrage, suivie d'une première visite du bâtiment au cours de laquelle l'équipe de maîtrise d'œuvre a pu concrètement appréhender tous les enjeux de ce programme de rénovation énergétique important à l'ENSASE.

La prochaine étape va consister en une mission de« diagnostic esquisse » pour aboutir à la présentation d'une esquisse consolidée du projet autour du 10 mai. Une première phase, primordiale pour la réussite du projet, tiendra compte des objectifs de performance énergétique et de confort thermique, ainsi que des contraintes financières, techniques et architecturales.
Une étude technique détaillée permettra de vérifier les hypothèses développées dans le programme et le document d'évaluation énergétique et environnementale pour confirmer les attentes et confronter la pertinence des solutions envisagées.

Les calculs thermiques et l'estimation des coûts selon le ratio coûts/performances permettront à l'équipe de maîtrise d'œuvre de faire des propositions à l'ENSASE qui pourra alors prendre les décisions les plus judicieuses du point de vue économique et écologique.
Dans une démarche d'accélération du calendrier sans nuire à la qualité des interventions, il a aussi été acté lors de ce COPIL1 que les phases d'APS (Avant-Projet Sommaire) et APD (Avant-Projet Définitif) seraient fondues en une phase d'Avant-Projet (AVP) rendu par l'équipe de maîtrise d'œuvre autour du 15 juin. Elle sera suivie de l'élaboration du Pro-DCE.(Projet - Dossier de Consultation des Entreprises)

Une opération architecturale à caractère pédagogique pour les étudiant(e)s de l'ENSASE

L'opération de rénovation énergétique du bâtiment de l'ENSASE qui se déploiera en site occupé, revêt un valeur toute particulière puisque elle intervient au sein d'une école d'architecture. L'opportunité de faire découvrir aux étudiant(e)s futur(e)s architectes, en vraie grandeur, un champ d'intervention majeur de leur futur métier, s'inscrira dans une démarche pédagogique et démonstratrice.

Contact :
Laure Buisson, chargée de communication
laure.buisson@st-etienne.archi.fr
Tel :04 77 42 37 27